



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****



BILAN 2019

**LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Observatoire régional de sécurité routière
pref-securite-routiere-paca@bouches-du-rhone.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

SOMMAIRE

CONSTAT 2019	page 4
– Une accidentalité en baisse	page 4
– L'échelon départemental	page 6
– Caractéristiques de l'accidentalité en 2019	page 9
LES VICTIMES TUÉES	page 10
– L'âge	page 10
– Les véhicules	page 10
– Les obstacles	page 10
– Les piétons	page 11
– Les cyclomotoristes	page 11
– Les cyclistes	page 11
– Les motocyclistes	page 11
LES BLESSÉS	page 12
– L'âge	page 12
– Les véhicules	page 12
– Les obstacles	page 12
FOCUS ALCOOL	page 13
– L'échelon départemental	page 13
– L'âge	page 13
– Évolution	page 13
– La période	page 14
RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 2019	page 14

Lexique

Accident corporel : accident avec au moins une personne blessée ou tuée, survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule motorisé ou non

Accident mortel : accident avec au moins une personne tuée

Blessé : blessé léger ou blessé hospitalisé plus de 24 heures

Blessé hospitalisé : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours

Blessé léger : blessé non hospitalisé ou hospitalisé moins de 24 heures

Bicyclette : Vélo y compris vélo à assistance électrique

Cyclomoteur : deux-roues motorisé de moins de 50 cm³ et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters

Deux-roues motorisé (2RM) : cyclomoteur ou motocyclette, y compris à 3 roues, y compris les scooters

Motocyclette : deux-roues motorisé de plus de 50cm³, y compris les scooters

Personne tuée : personne décédée lors de l'accident ou dans les 30 jours suivant l'accident

Poids lourd (PL) : véhicule automobile destiné au transport des charges lourdes ou volumineuses de PTAC supérieur à 3,5

Scooter : motocycle immatriculé à 2 roues de petit diamètre, caréné, à cadre ouvert et à plancher plat

Transport en commun (TC) : Autobus ou autocar : véhicule à moteur conçu et construit pour le transport de personnes ayant au moins quatre roues et comportant, outre le conducteur, plus de huit places assises

Véhicule de tourisme (VT) : véhicule à moteur conçu et construit pour le transport de personnes ayant au moins quatre roues et ne comportant pas, outre le conducteur, plus de huit places assises

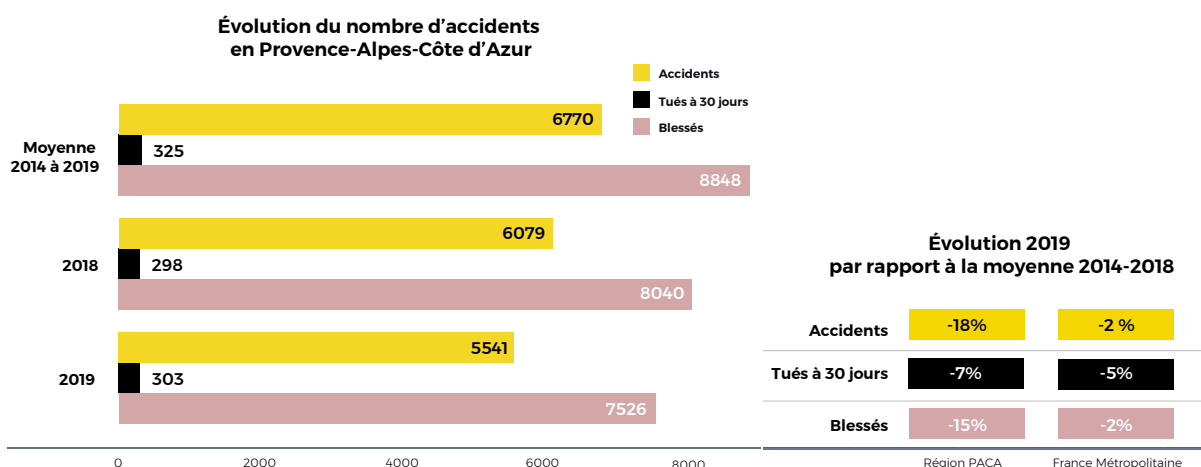
Véhicule utilitaire (VU) : véhicule utilitaire ou camionnette destinée au transport de marchandises de PTAC inférieur à 3,5 T

Voiturette : voiture légère de faible encombrement et d'une cylindrée de 50 cm³ au maximum et dont la vitesse n'excède pas 45 km/h

CONSTAT 2019

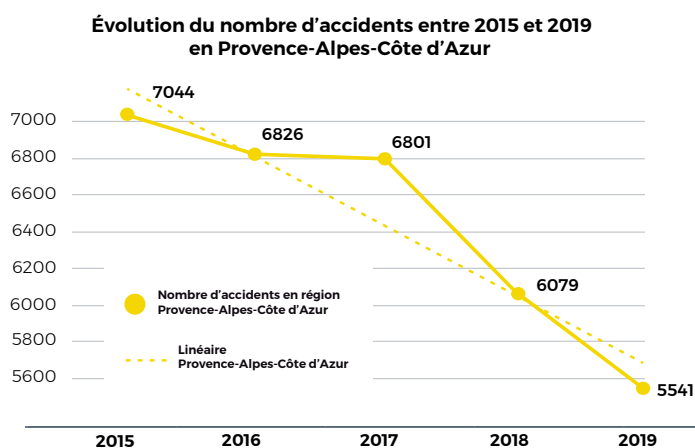
L'année 2019 confirme la baisse du nombre d'accidents corporels en région Provence-Alpes-Côte d'Azur observée depuis 2015, avec une baisse moins sensible en 2019.

Cette tendance est plus nette en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national.



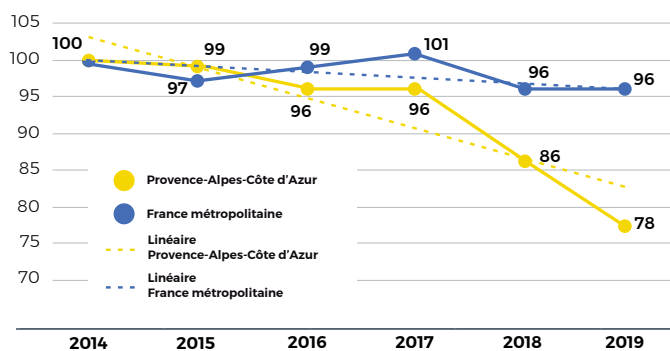
Par rapport à 2018, on observe une baisse de -9 % du nombre d'accidents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019. En revanche, on observe une quasi stabilité du nombre de tués (+ 5 tués, soit une hausse de 2%) et une hausse de 7 % du nombre de blessés.

Avec plus de victimes pour moins d'accidents, on constate une légère hausse de la gravité des accidents en 2019 par rapport à 2018.



une accidentalité
en baisse

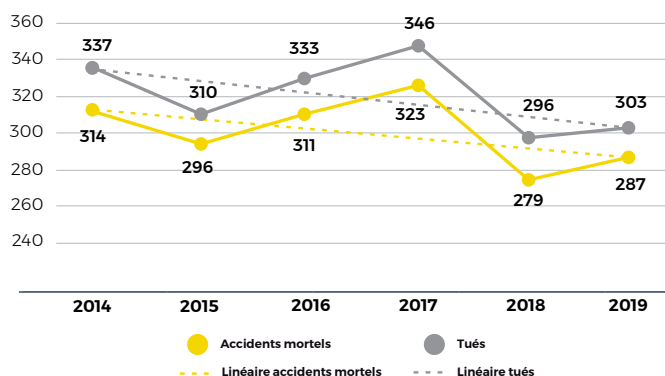
Comparaison du nombre d'accidents en Provence-Alpes-Côte d'Azur / France métropolitaine (base 100 depuis 2014)



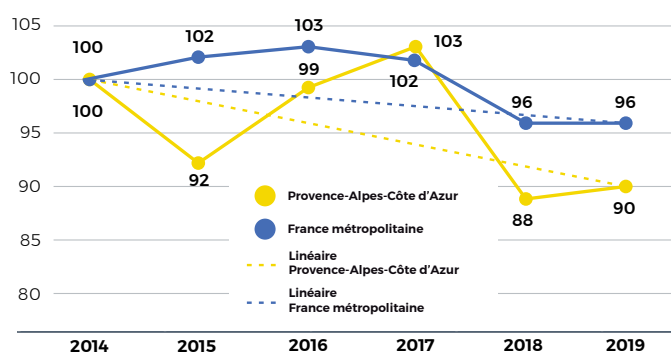
Par rapport à l'ensemble du territoire national où l'accidentalité baisse légèrement ces 5 dernières années, **la baisse observée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est plus importante.**

Après une année 2018 où les nombres d'accidents mortels et de tués ont sensiblement baissé, on observe en 2019 une très légère hausse du nombre d'accidents mortels et de tués (+8 accidents mortels, +5 tués)

Évolution des tués et accidents mortels en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2014 et 2019

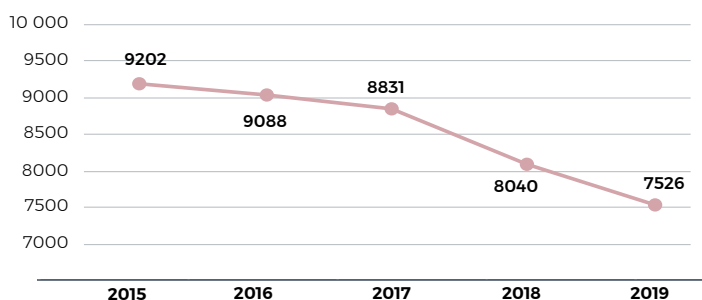


Comparaison de l'évolution des tués en Provence-Alpes-Côte d'Azur / France métropolitaine (base 100 depuis 2014)



Malgré cette quasi-stagnation entre 2018 et 2019, la mortalité routière en Provence-Alpes-Côte d'Azur baisse à un rythme un peu plus élevé qu'au niveau national.

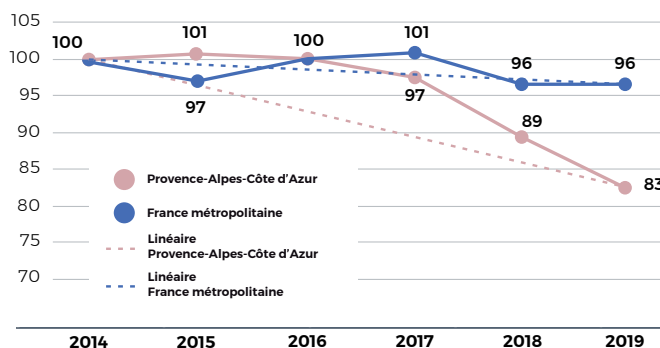
Évolution du nombre de blessés en
 Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2015 et 2019



Le nombre de blessés est en baisse sensible en 2019. Globalement, le nombre de victimes (tués et blessés) diminue plus rapidement en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport au niveau national.

Ces résultats masquent une gravité en hausse. Alors que l'on comptait 4,8 tués pour 100 accidents en moyenne sur la période 2014-2018, on compte 5,5 tués pour 100 accidents en 2019 soit + 15 %.

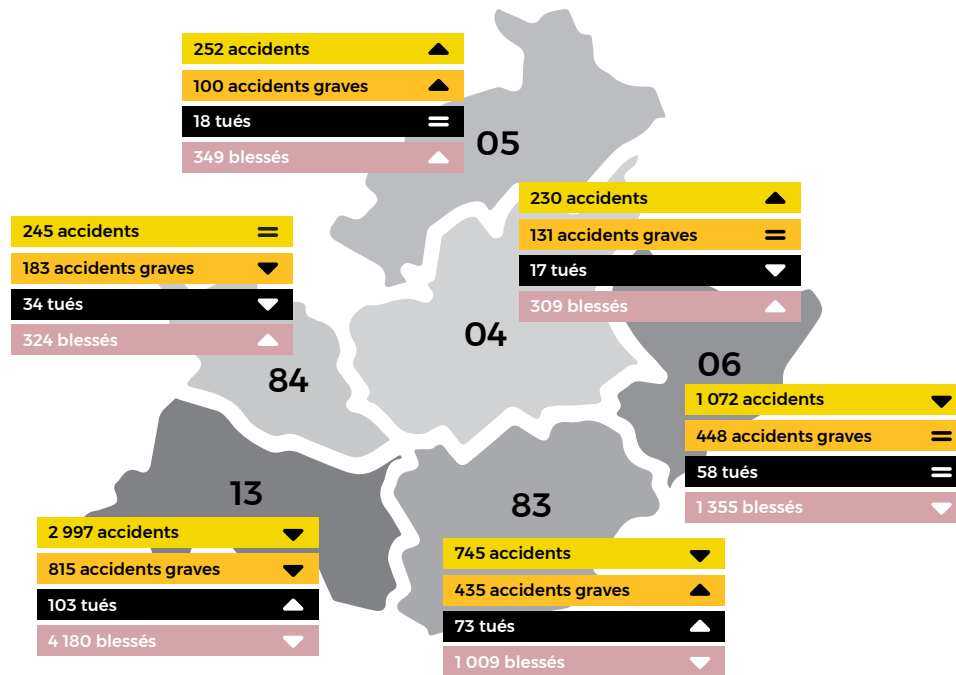
Comparaison de l'évolution du nombre de victimes en Provence-Alpes-Côte d'Azur / France métropolitaine (base 100 depuis 2014)



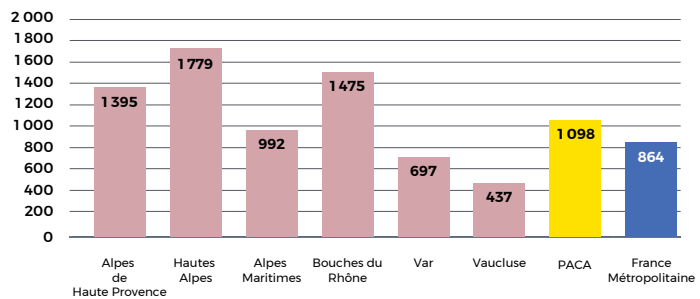
L'échelon départemental

La baisse de l'accidentalité au niveau régional en 2019 s'explique principalement par les **baisses significatives observées dans les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var.**

Le nombre d'accidents et de blessés dans les Alpes-de-Haute-Provence et dans les Hautes-Alpes sont assez faibles à l'échelle régionale, **mais ils sont significativement en hausse par rapport à la période 2014-2018.**



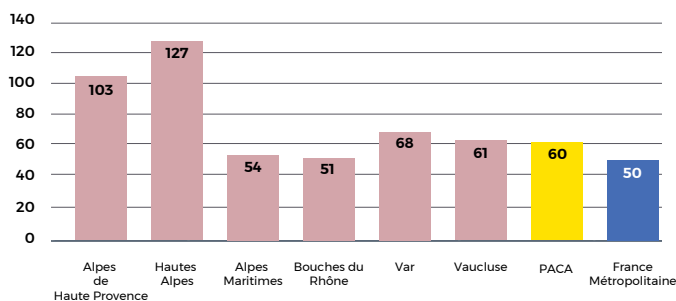
Accidents corporels par million d'habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



Hormis le Var et le Vaucluse, tous les départements de la région affichent des **ratios d'accidents corporels rapportés à la population supérieurs au ratio national**.

Il est 1,5 fois supérieur dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence, et 2 fois supérieur dans les Hauts Alpes.

Tués par million d'habitants en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



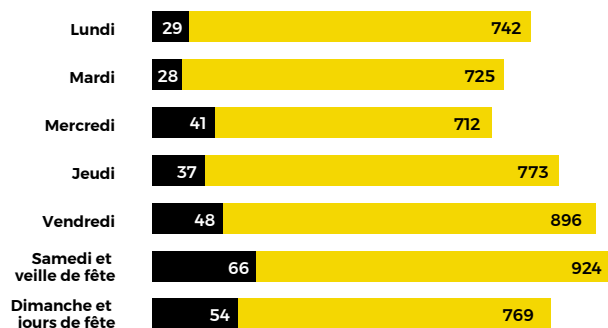
La mortalité routière rapportée au nombre d'habitants est la plus élevée dans les départements des Alpes de Haute Provence et dans les Hauts Alpes. Le nombre de tués (respectivement 17 et 18 tués en 2019) y est toutefois assez faible par rapport aux autres départements de la région.

Caractéristiques de l'accidentalité

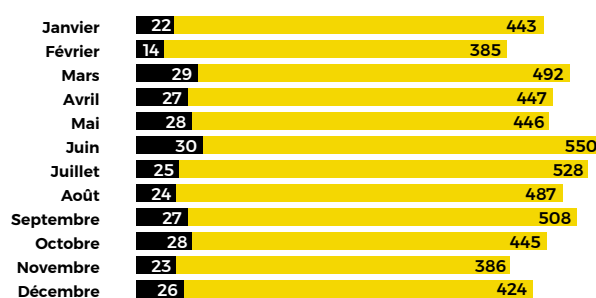
En région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, on observe un nombre croissant de tués au fur et à mesure de l'avancement de la semaine, avec un **nombre de tués maximum les samedi et dimanche, veille de fête ou jour de fête**. La gravité, en nombre de tués par accident, est plus importante les dimanches et jours de fête.

La période comprise **entre juin et septembre est la période la plus accidentogène**. Le nombre de tués est relativement constant tout au long de l'année.

Répartition journalière des accidents et des tués en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Répartition mensuelle des accidents et des tués en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



■ Tués ■ Accidents

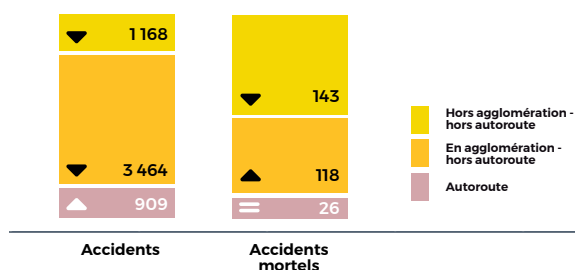
■ Tués ■ Accidents

On observe globalement les mêmes répartitions des accidents selon l'environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France entière.

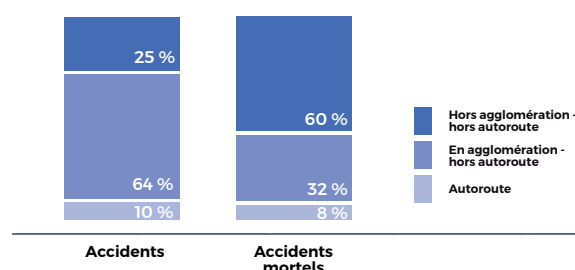
Toutefois, on observe une **proportion significativement plus élevée d'accidents mortels en agglomération en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, alors que globalement les accidents sont moins fréquents qu'au niveau national. **La gravité des accidents en agglomération est plus élevée en Provence-Alpes-Côte d'Azur que sur le reste du territoire national.**

En 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, on recense **118 tués en agglomération, contre 98 en 2018, soit + 21 tués**, et 169 hors agglomération.

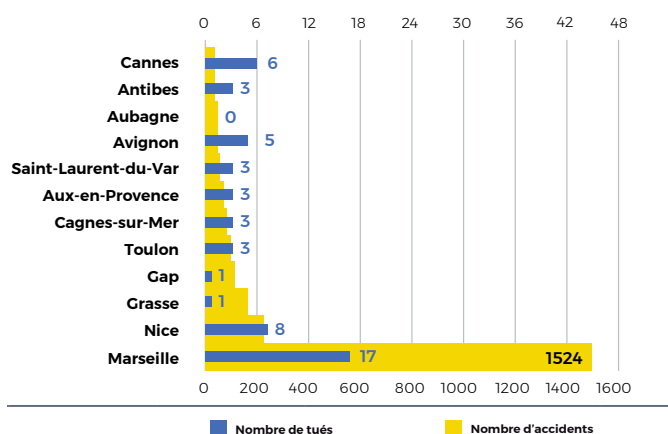
Répartition des accidents et des tués selon l'environnement en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Répartition des accidents et des tués selon l'environnement en 2019 en France métropolitaine



Accidents et tués en agglomération en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dans l'agglomération de Marseille, on recense 1524 accidents, soit **44 % des accidents de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en agglomération**, et 17 tués, soit **14 % des tués en agglomération**.

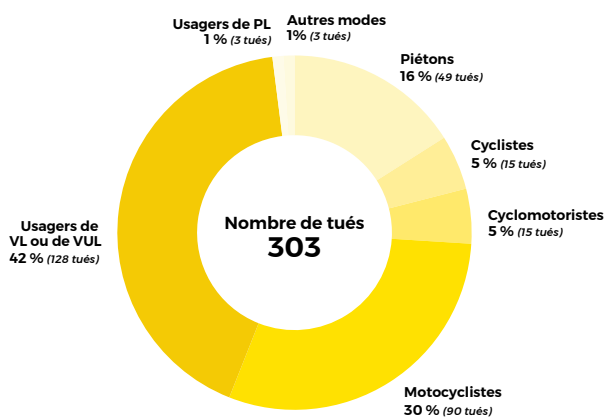
La deuxième commune où il y a le plus d'accidents en agglomération est **Nice, avec 212 accidents faisant 8 tués**. Avec 6 tués en 6 accidents mortels pour un total de 40 accidents corporels, on observe une **gravité particulièrement élevée à Cannes**.

La très grande majorité des accidents a impliqué au moins un VT ou un VUL. Les 2RM sont impliqués dans environ 42 % des accidents, alors que la part modale de ce type de véhicule est inférieure à celle des VT.

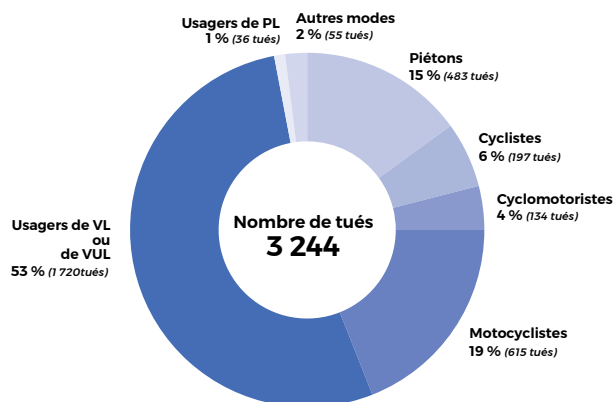
Les usagers de 2RM représentent 35 % des tués, soit à un niveau presque 1,5 fois supérieur à celui observé au niveau national (23%). Les piétons représentent 15 % des tués.

Accidents impliquant au moins un ...	Nbre d'accidents	% d'accidents
piéton	919	17 %
cycle	260	5 %
cyclomoteur (2RM < 50 cm ³)	559	10 %
moto légère (2RM 50 cm ³ < < 125 cm ³)	501	9 %
moto lourde (2RM > 125 cm ³)	1 248	23 %
VT ou VUL	4 415	80 %
PL	217	4 %
transport en commun	89	2 %
autres modes	163	3 %
ensemble des accidents de la période	5 541	

Nombre de tués et part dans la mortalité en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



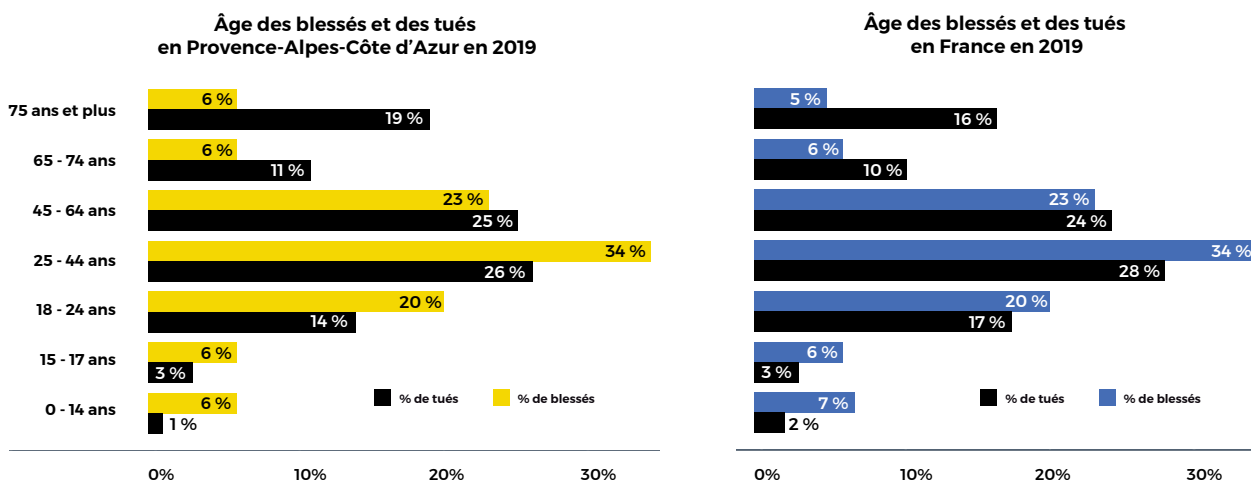
Nombre de tués et part dans la mortalité en France en 2019



LES VICTIMES TUÉES

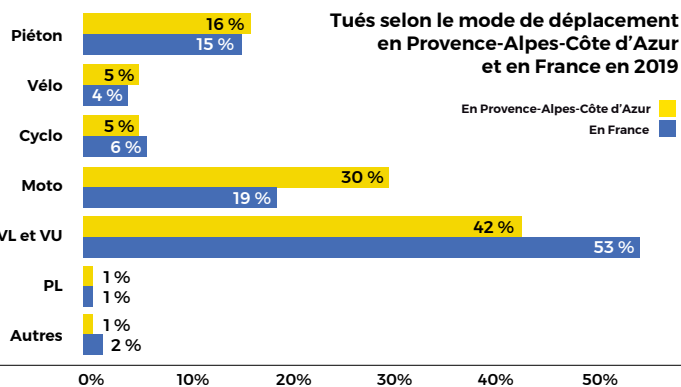
L'âge

On observe globalement la même répartition des victimes selon les classes d'âge au niveau régional et au niveau national. **Les 25-44 ans restent la classe d'âge la plus concernée par l'accidentalité routière.**



Les véhicules

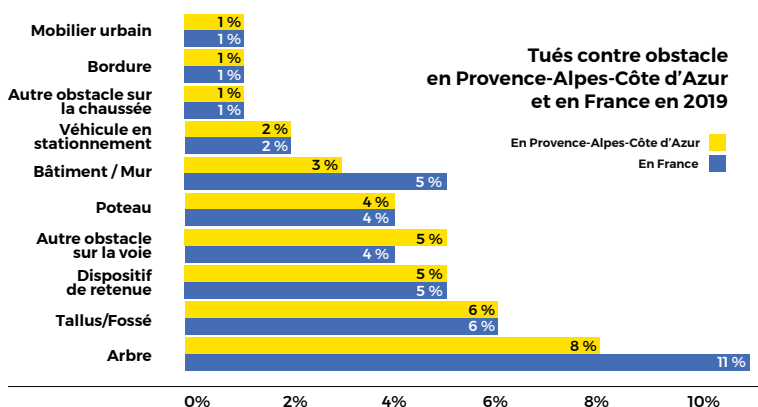
La proportion des tués en moto/scooter de plus de 50 cm³ en Provence-Alpes-Côte d'Azur est 1,5 fois supérieure à celle observée au niveau national.



Les obstacles

En Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, les arbres et les poteaux, qui sont des obstacles ponctuels, ont été heurtés dans des accidents qui ont fait 36 tués, soit 12% de l'ensemble des tués.

5 % des tués l'ont été dans un accident avec heurt contre une glissière (métal ou béton). Toutefois, ces dispositifs sont essentiellement implantés pour isoler des obstacles plus sévères.

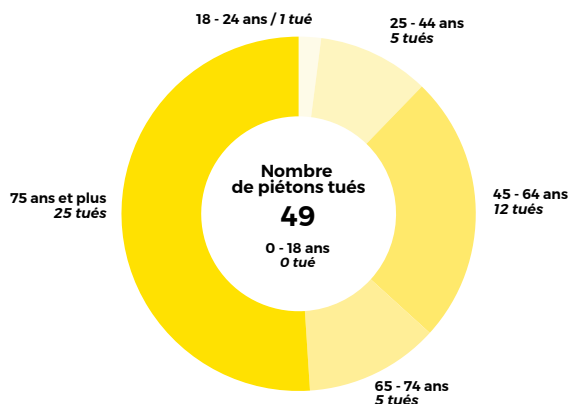


Les piétons

Sur les 49 piétons tués en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, 37 l'ont été en agglomération.

Les piétons de 75 ans et plus constituent les principales victimes en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019. Ils représentent la moitié des piétons tués. Sur les 25 piétons tués d'au moins 75 ans, 23 l'ont été en agglomération (dont 7 à Marseille et 4 à Nice).

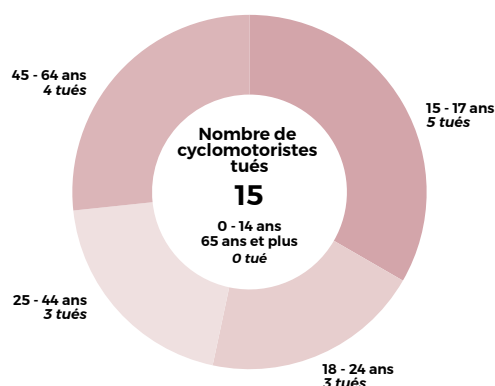
Piétons tués selon l'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



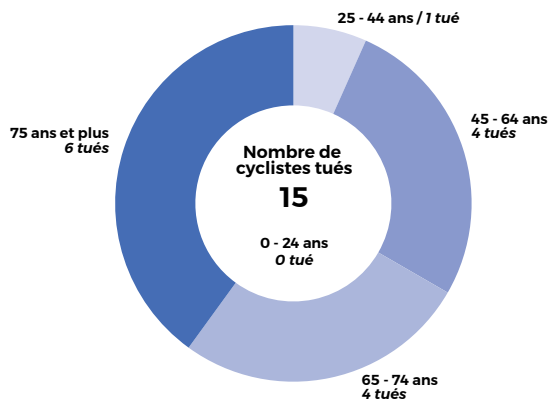
Les cyclomotoristes

15 cyclomotoristes ont été tués en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019 (+ 6 tués par rapport à 2018). **Toutes les catégories d'âge entre 15 et 64 ans sont concernées.**

Cyclomotoristes tués selon l'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



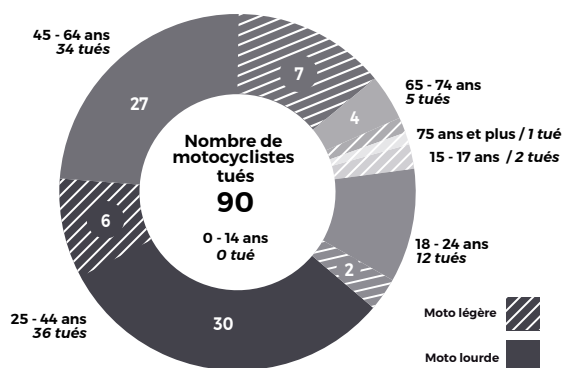
Cyclistes tués selon l'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



Les cyclistes

Sur les 15 cyclistes tués en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, 14 avaient 45 ans ou plus.

Motocyclistes tués selon l'âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019



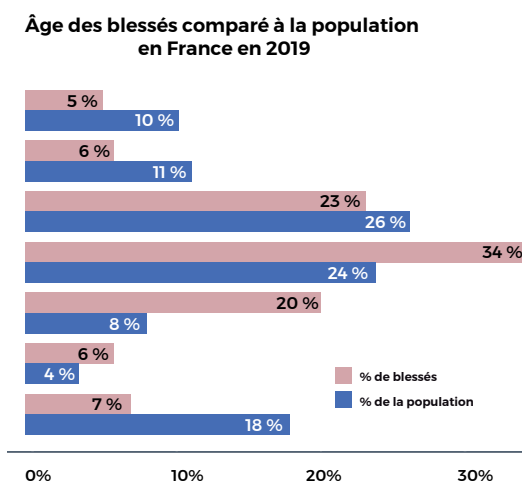
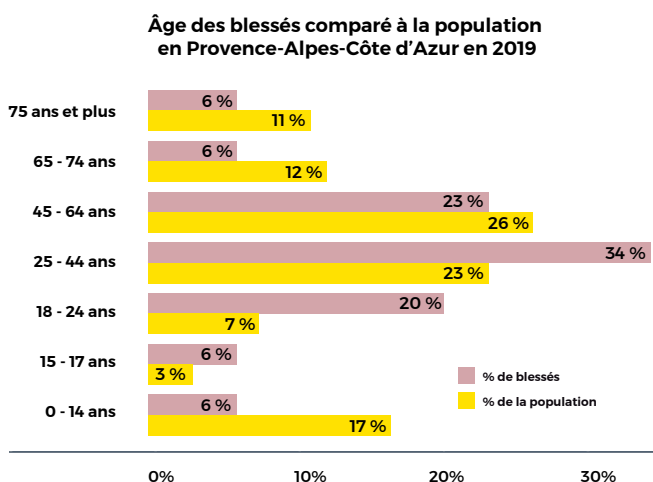
Les motocyclistes

Sur les 90 motocyclistes tués en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2019, 40 % avaient **entre 25 et 44 ans**. Les tués sur des **motos de plus de 125 cm³ représentent 80% des victimes**. 93 % des tués en moto sont des hommes conducteurs de leur engin.

LES BLESSÉS

L'âge

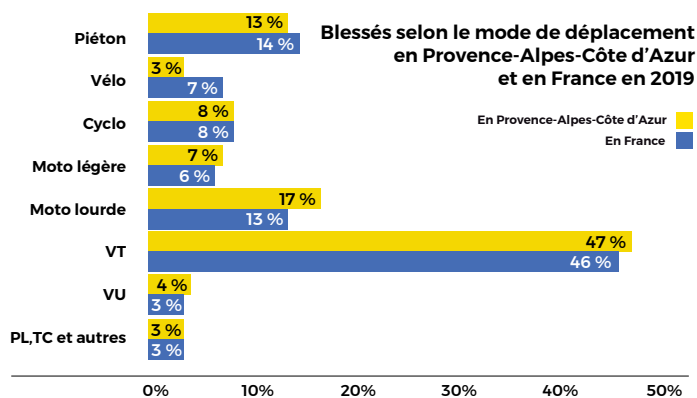
On observe la même répartition des blessés au niveau régional et national. Alors qu'ils représentent 30% de la population, **les 18-44 ans constituent 54% des blessés**. On observe la même tendance au niveau national.



Les véhicules

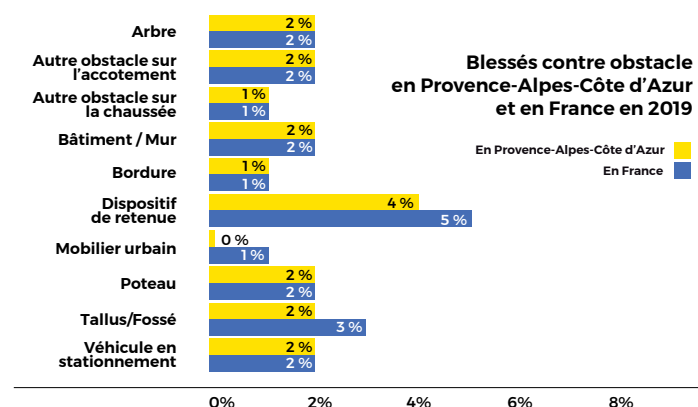
La répartition des blessés selon les catégories de véhicules en Provence-Alpes-Côte d'Azur est **comparable à celle observé au niveau national**, avec une proportion un peu plus importante en Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant les motocyclistes.

On observe deux fois moins de blessés en vélo en Provence-Alpes-Côte d'Azur par rapport au niveau national.



Les obstacles

La répartition des obstacles fixes heurtés ayant occasionné des blessés en Provence-Alpes-Côte d'Azur est **globalement comparable à celle observée au niveau national**.

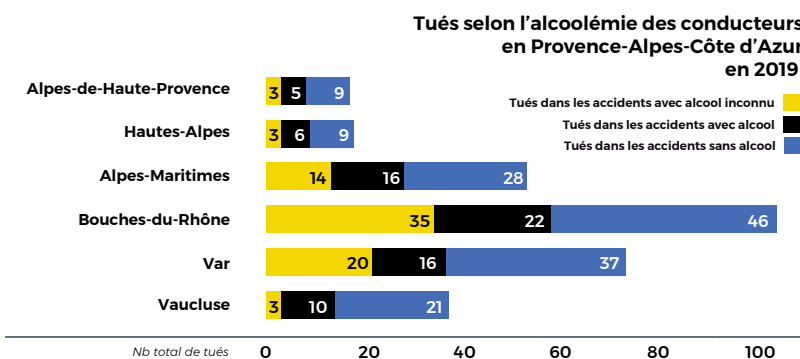


FOCUS ALCOOL

L'échelon départemental

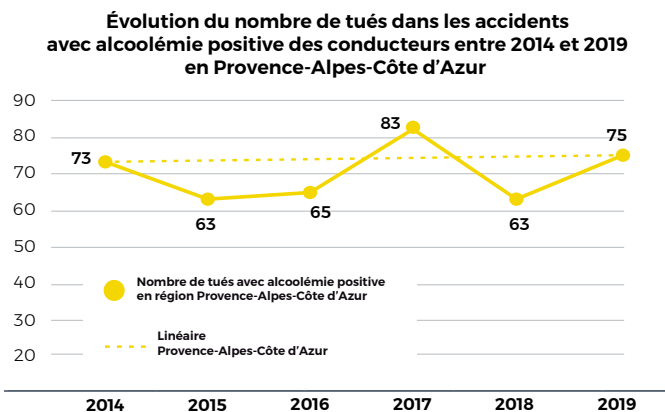
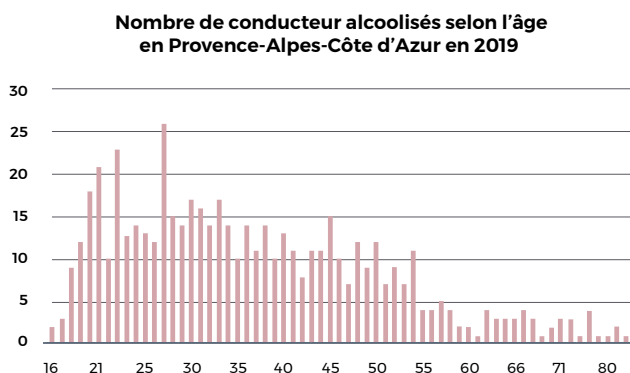
Avec 22 tués, le département des Bouches-du-Rhône est celui où le nombre de tués dans des accidents impliquant un conducteur alcoolisé est le plus élevé. Cela représente 32 % des tués qui l'ont été dans des accidents dont l'alcoolémie des conducteurs est connue. Il est en hausse de **+ 9 tués par rapport à 2018**. Cela peut en partie s'expliquer par une meilleure connaissance de l'alcoolémie des usagers impliqués dans les accidents.

On observe 16 tués dans des accidents avec alcool pour chacun des départements des Alpes-Maritimes et du Var.



L'âge

Les conducteurs alcoolisés sont particulièrement nombreux entre 20 et 27 ans.



Évolution

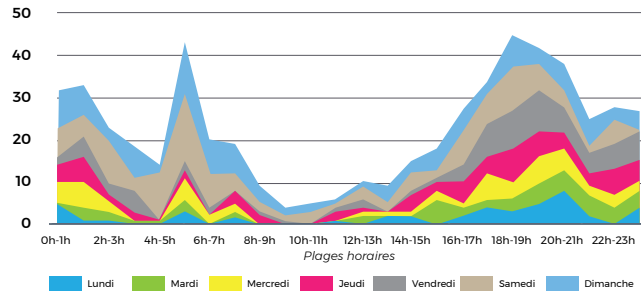
Après une année de hausse en 2017, le nombre de tués dans les accidents avec alcool en 2018 est comparable à 2015 et 2016.

Ce résultat est toutefois à relativiser par rapport au taux d'accidents dont l'alcoolémie est inconnue, qui varie d'un département à l'autre.

La période

Les conducteurs alcoolisés impliqués dans des accidents corporels **sont particulièrement nombreux entre 17h et 21h toute la semaine, et entre 17h et 7h les samedi et dimanche**. On observe un pic entre 5h et 6h le samedi et le dimanche.

Conducteurs alcoolisés impliqués dans des accidents corporels en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur



RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENT POUR L'ANNÉE 2019

	Accidents	Tués à 30 jours	Blessés	Pop. en milliers d'habitants	Accidents corporels par million d'habitants	Tués par million d'habitants
Alpes-de-Haute-Provence	230	17	309	165	1 395	103
Hautes-Alpes	252	18	349	142	1 779	127
Alpes-Maritimes	1 072	58	1 355	1 081	992	54
Bouches-du-Rhône	2 997	103	4 180	2 031	1 475	51
Var	745	73	1 009	1 069	697	68
Vaucluse	245	34	324	561	437	61
PACA	5 541	303	7 526	5 048	1 098	60
France métropolitaine	56 016	3 244	70 490	64 822	864	50

POUR PRÉSERVER VOTRE SÉCURITÉ ET CELLES DES AUTRES, ADOPTÉZ UNE CONDUITE RESPONSABLE.

C'est facile : respectez la vitesse autorisée et les règles de circulation, fixez bien votre casque ou bouclez votre ceinture, ne buvez pas d'alcool quand vous devez conduire et ne téléphonez pas en circulant.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE **VIVRE, ENSEMBLE**

Ministère de l'Intérieur
Préfecture de région PACA
Cabinet du préfet
Observatoire Régional de Sécurité Routière
Place Félix Baret
CS 80001
13282 MARSEILLE Cedex 06
Tél. 04 84 35 41 82
pref-securite-routiere-paca@bouches-du-rhone.gouv.fr

Analyse de données et rédaction :
Fabien GEMY et Valérie GOYON-LEROUX
CEREMA